



*Illustration d'une Motte castrale par Laurent Châtellier, graphiste et illustrateur à Lorient*

# LES MOTTES CASTRALES DE NOS FORÊTS\*

\* Buttes témoins de Carnelle, l'Isle-Adam et Montmorency



*Carte d'Etat Major figurant les possibles traces de la motte castrale de la première ville de Pontoise. .  
Crédit documentaire : SDAVO et IAURIF IdF*



L'auteur remercie le **Service Départemental d'Archéologie du Val d'Oise**, pour son aide à la documentation qui a servi à la rédaction de cette brochure.



---

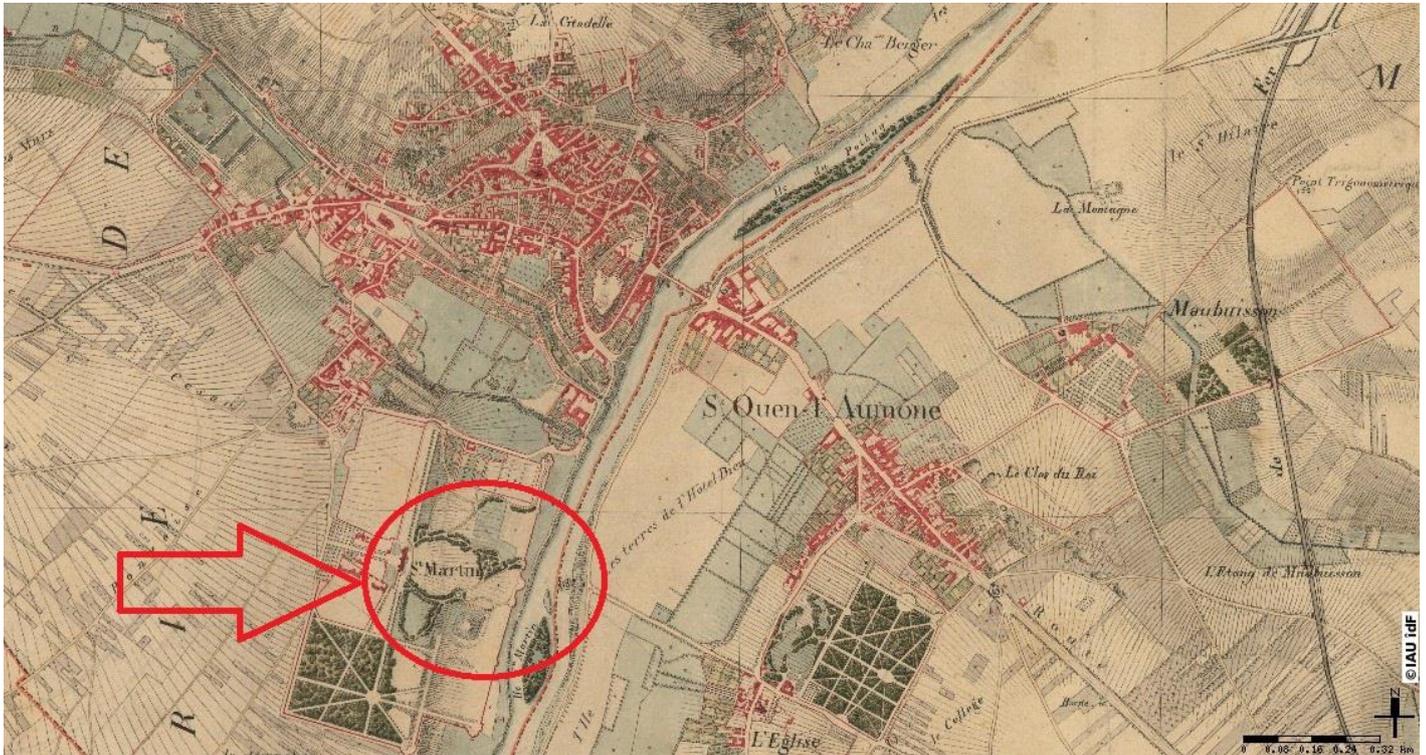
**SOMMAIRE**

UNE CONTREE RAVAGEE, PILLEE, DECIMEE.....	7
LA DEFENSE DU TERRITOIRE.....	8
LA CONSTITUTION DES MOTTES CASTRALES.....	10
L'ORIGINE DES FORTIFICATIONS TRONCONIQUES DE TERRE ET DE BOIS ?.....	12
LES MOTTES CASTRALES DE NOS FORETS.....	12
<i>La motte castrale de l'Isle-Adam.....</i>	<i>13</i>
<i>La motte castrale de Beaumont-sur-Oise.....</i>	<i>14</i>
<i>La motte castrale d'Asnières-sur-Oise.....</i>	<i>15</i>
<i>La motte castrale de Saint-Martin du Tertre.....</i>	<i>16</i>
<i>La motte castrale de Montmorency.....</i>	<i>18</i>
BIBLIOGRAPHIE.....	19



## Une contrée ravagée, pillée, décimée...

Au Vème siècle, à la fin de l'empire Romain, les vagues d'invasions des barbares venus du Nord ravagèrent, dévastèrent, pillèrent nos villes et villages en exterminant ou faisant fuir une grande partie des habitants de notre région qui fut annexée à la Neustrie, cet état né des multiples partitions du grand *Régnum Francorum* (royaume des Francs) entre les nombreux et vindicatifs descendants du roi Clovis.



Sur cette carte d'Etat Major, entourée en rouge, la situation de l'ancienne ville de Pontoise. La toponymie du monticule au Sud fait penser aux vestiges de l'emplacement de la première forteresse érigée pour défendre le pont de bois construit sur l'Oise pour permettre le passage de la chaussée Jules César, qui reliait Paris à Rouen. Dans son mémoire de thèse, Séverine Huard émet l'hypothèse que ce monticule pourrait être une butte artificielle édifée pour agrémenter un parc à fabrique de l'ancien château de Saint-Martin. Il est attesté que les premières habitations de Pontoise s'établirent à Saint-Martin, aux abords de la voie romaine. Le roi Charles le Gros en 885 chargea le comte Alétramn et ses hommes d'organiser la défense dans la forteresse de Pontoise. Ils parvinrent à couler un nombre important de navires vikings, mais leur afflux devint tel qu'ils ne purent le contenir et ils évacuèrent la place en bon ordre. Les envahisseurs pillèrent, brûlèrent et détruisirent la ville, puis remontèrent la rivière de l'Oise. Peu de temps après, ce roi chargea le comte Alexandre d'élever à Pontoise un château fort, capable de barrer le passage aux Normands. Celui-ci choisit comme emplacement le rocher dominant le fleuve, dans les dépendances de l'abbaye de Saint-Mellon, qu'il relia à l'autre rive par un pont en pierre, de douze arches. Après sa destruction par les Vikings danois, la ville sera reconstruite sur les pentes du mont Bélien, où il n'était érigé à l'époque que l'abbaye de Saint-Mellon.

Sources : Dom Bousquet - Recueil des historiens des Gaules et de la France.

Enfin débarrassée de ses rois Mérovingiens et à peine remise de ses plaies sous les Capétiens, c'est en 820 selon les *Annales regni Francorum*, qu'eut lieu la première incursion viking sur nos côtes, avec treize navires pirates.

Il est bien difficile de nos jours de comprendre et d'imaginer l'angoisse et la terreur permanente de ces incursions pour la population. Voici en quelques lignes un rappel de ce fléau.

Les Vikings revinrent sur la Seine en 841 avec leur chef Asgeirr, pillant et brûlant le monastère de Jumièges et la ville de Rouen. Le monastère de Fontenelle (Saint-Wandrille) fut épargné moyennant une rançon de six livres et soixante-huit otages furent échangés contre une rançon de vingt-six livres.

La ville de Rouen (comme celle de Paris) était pourtant dotée de solides enceintes maçonnées... mais selon les *Chroniques de Fontenelle* elles n'étaient plus fonctionnelles depuis le milieu du IXème siècle faute d'entretien. En 845, à la veille de Pâques, les 120 navires et les 6.000 hommes du chef viking Ragnar Lodbrok arrivent devant Paris. Ils incendient et pillent ses faubourgs. Le roi Charles II le Chauve réfugie

avec son armée à Saint-Denis refuse le combat et préfère verser une rançon de 7.000 livres d'argent pour voir les Vikings de Ragnar partir!

En 846, ce roi Charles le Chauve réunit au château de Neaufles-Saint-Martin les Grands du royaume pour définir les lieux où pourraient être dressées des défenses contre ces Vikings et les empêcher de remonter la Seine.

Charles conclura avec eux plusieurs traités de paix à des conditions honteuses.

Les Vikings violèrent à chaque fois les différents traités et continuèrent leurs pillages et leurs dévastations.

Ils ne se gênent pas en 850 pour piller et brûler la ville de Beauvais.

Ils reviennent en 856 pour piller Saint-Denis et les faubourgs de Paris.

Paris ne put résister aux attaques du chef Ragnar Lodbrok en 857 et en 861.

Cette même année 861, les abbayes situées le long de l'Oise seront également pillées : Breteuil, Moutiers, Ardivilliers, Oroër, Flay, etc...

En 865 ils reviennent piller Saint-Denis. C'est en 865 également que le roi Charles le Chauve organise la défense sur les voies d'eau et fait construire une tour-forteresse sur la plus grande des trois îles de l'Isle-Adam.

En 877, les Vikings reviennent dévaster Beauvais et brûlent Compiègne.

Le chef viking Guaramont pillera de nouveau Beauvais et le Beauvaisis en 880 et 881.

En 885, c'est l'assaut sur Pontoise que le comte Aleran est obligé d'abandonner. La ville sera détruite et les hommes du chef viking Siegfried iront mettre le siège devant Paris qui résistera courageusement. Arrivé tardivement en renfort, l'empereur Charles le Gros fera cesser le combat et pour voir partir les intrus, leur versera un tribut de 700 livres et les autorisera à aller piller la Bourgogne!

En 896, les Vikings remontent encore une fois l'Oise jusqu'au confluent de l'Aisne où ils passeront l'hiver.

En 911, les Vikings seront écrasés devant Chartres par Robert, le frère du roi Charles III le Simple.

A la suite de quoi, le chef viking Rollon et le roi Charles III signèrent le traité de Saint-Clair sur Epte qui divisa le Vexin en deux parties et mettra un terme aux invasions vikings.

Mais le répit ne sera que de courte durée, puisqu'en 978, c'est l'empereur Othon II qui vint mettre le siège devant Paris avec ses 60.000 hommes et ravagea de nouveau notre région....

## **La défense du territoire...**

Impuissant devant ces invasions, le roi Charles le Chauve fera cependant fortifier les ponts sur les cours d'eau. Depuis ces ponts, ses gens armés pouvaient barrer toute navigation et même couler les légers et robustes drakkars vikings.

Les *Annales de Saint-Bertin* nous rapportent qu'en 865, le roi venu jusqu'à Pitres dans l'Eure où s'étaient établis les Vikings, prend soin sur le conseil de ses fidèles, de faire refaire les ponts sur la Marne à Charenton et sur l'Oise à Auvers.

Le pont d'Auvers avait été détruit lors de l'incursion viking de 862. L'historien auversois Henri Maigne pense avec bon sens qu'il se situait au niveau de l'île de Vaux, au bas de la rue Rémy.

Les habitants qui au temps passé avaient construit ces ponts, avaient été tués ou étaient partis et ne pouvaient plus les reconstruire.

Pour que ses ordres soient rapidement exécutés, Charles accorda à ceux qui viendraient travailler à ces ouvrages le droit de ne plus être requis par la suite.

A Auvers, le pont fut de nouveau détruit en novembre 885 quand les Vikings s'emparèrent et détruisirent la ville de Pontoise.

Contraint par l'urgence, en 877, Charles le Chauve signa à Pitres un édit qui ordonnait à tout propriétaire d'un domaine d'une certaine importance, de construire une défense et de réunir autour de lui quelques hommes d'armes prêts à intervenir contre ces attaques. Cet édit était totalement contraire à celui qu'il avait

imposé à ces mêmes propriétaires en 860 en leur demandant de détruire leurs *castella* (fortifications) derrière lesquelles ils se retranchaient pour s'opposer aux hommes du pouvoir royal.

C'est peut-être cet édit de 877 qui est à l'origine de la construction des mottes castrales qui seront érigées le long de l'Oise et des chemins d'accès à la capitale en limite de la forêts de Carnelle (mottes d'Asnières sur Oise et de Saint-Martin du Tertre) et de la forêt de Montmorency (motte de Montmorency).

Mais comment et avec qui organiser cette défense ?

Si à l'époque carolingienne notre contrée avait connu un léger renouveau démographique, ce progrès fut brisé net par les incursions des Vikings danois.

L'auteur du *Recueil des Miracles de Saint Bertin* qui fut le témoin de cette époque écrivait «*toute la terre fut incendiée et dépeuplée par la faim et la fuite*».

Il faut ajouter aussi comme cause de cette baisse démographique, la famine et les épidémies qui s'abattirent à cette époque sur la population, suite aux vagues de froid particulièrement désastreuses pour les cultures : hiver 842-843, hiver 844-845, hiver 848-849, hiver 857-858, hivers 859-860 et 863-864 où le Rhône gela complètement, hiver 874-875 où il fit si froid que «*nul homes qui lores vesquit n'avoit onques veu si forz*» et qui aurait décimé le tiers de la population.

Nous devons nous rappeler que les températures du haut-moyen-âge sont estimées à 10°C en-dessous de celles relevées à notre époque.



Assaut de la motte castrale de Dinan – Tout y est décrit : la surélévation de terre en forme de dôme, la rampe d'accès, la tour de vigie, le rempart en rondins de bois que les assaillants essaient de détruire en l'incendiant - Tapisserie de Bayeux, fin du XIème siècle.

Pour défendre le territoire, les rares charpentiers, carriers et maçons vivants furent employés à relever les murailles des villes et à la construction de tours fortifiées de défense des ponts en bois sur les cours d'eau.

Et il ne restait dans nos campagnes que de rares serfs-paysans habitués au travail de la terre et au défrichage des bois. Ces défenses seraient donc construites avec ce qui était immédiatement disponible et qui ne coûtait rien : de la terre, du bois et une main d'œuvre servie corvéable à merci, mais non spécialisée.

Si ces constructions en bois présentaient l'inconvénient d'être inflammables, elles étaient aussi facilement reconstruites.

Ces places fortes fournissaient à la population rurale, qui était à plus de 90% en état de servitude, un site de repli en cas d'agression et une protection armée.

Elles serviront au début du XI<sup>ème</sup> siècle à asseoir la suprématie de leurs propriétaires face à la déliquescence du pouvoir royal en affrontement continu avec les querelles et soulèvements des Grands de l'ancien royaume de Charlemagne.

Les plus puissants seigneurs ne tardèrent pas à renforcer leurs forteresses et s'érigèrent progressivement en caste sociale dominante.

Depuis leurs repaires solidement défendus, quelquefois des châteaux confiés à leur garde et qu'ils avaient spoliés, ils exercèrent toutes sortes de pressions sur les populations environnantes en échange de leur protection.

Ainsi naquit la seigneurie banale qui ne tarda pas à s'arroger des droits royaux tels que lever une armée, battre sa propre monnaie, percevoir l'impôt, rendre la justice, etc...

Petit à petit, une société nouvelle allait se créer : la société féodale.

## **La constitution des mottes castrales...**

Le terme «motte» est employé pour désigner un ouvrage défensif en terre.

Il faut rejeter l'expression «motte féodale» trop souvent employée, car bien souvent elles furent édifiées préalablement à création de la société féodale.

Mieux vaut donc les appeler «mottes castrales».

Une motte castrale est une surélévation de terre naturelle ou une butte défensive partiellement créée et aménagée par l'homme. En fait, un très grand nombre de mottes sont mixtes, partiellement naturelles et partiellement artificielles.

Pour se mettre à l'abri sur une émergence rocheuse plus ou moins importante, on accumulait de la terre meuble provenant du creusement du (ou des) fossé(s) l'entourant ou par un apport de terre acheminé depuis l'extérieur.

Les mottes portaient en partie supérieure une tour de guet en bois, fortifiée et palissée, dont les dimensions variaient de 4 à 6 mètres de côté.

Après le XIII<sup>ème</sup> siècle, elles seront reconstruites en pierre, plus grandes et plus hautes.

Avec leur hauteur, les mottes facilitaient le guet. Avec les pentes de leurs fossés, elles en rendaient l'accès difficile pour tout assaillant.

Leurs dimensions variaient d'un site à l'autre : 20 à 100 m de diamètre et 5 à 20 m de hauteur.



Reconstitution d'une motte castrale à Saint Sylvain d'Anjou. Construite de bois et de terre, c'est l'ancêtre du château fort en pierres.

Elle se compose de 2 parties :

- la motte castrale, lieu de défense mais aussi symbole du pouvoir seigneurial,
- la basse-cour, lieu de la vie civile avec la demeure seigneuriale, le logis des serviteurs et les lieux de vie agricole : grange, bergerie,...



La butte de terre de la motte castrale de Luzarches est sûrement l'une des mieux conservées de l'Ile de France.

Elle dût rester longtemps en état, car bien qu'érodée elle apparaît encore sur un plan du XVIII<sup>ème</sup> siècle conservé aux archives du musée Condé de Chantilly.

Crédit photo : Topic Topos

Beaucoup de mottes ont possédé une basse-cour, petite enceinte adjacente au pied de la motte, qui servait d'habitat au chevalier ou au seigneur du lieu et à ses domestiques.

La basse-cour était délimitée par une palissade et protégée par un fossé. On y accédait par un pont ou par une interruption dans le fossé.

Après le XI<sup>ème</sup> siècle, il ne sera pas rare d'y trouver une chapelle.

Les bâtiments de terre et de bois étaient construits en périphérie d'une cour centrale, le long des fossés.

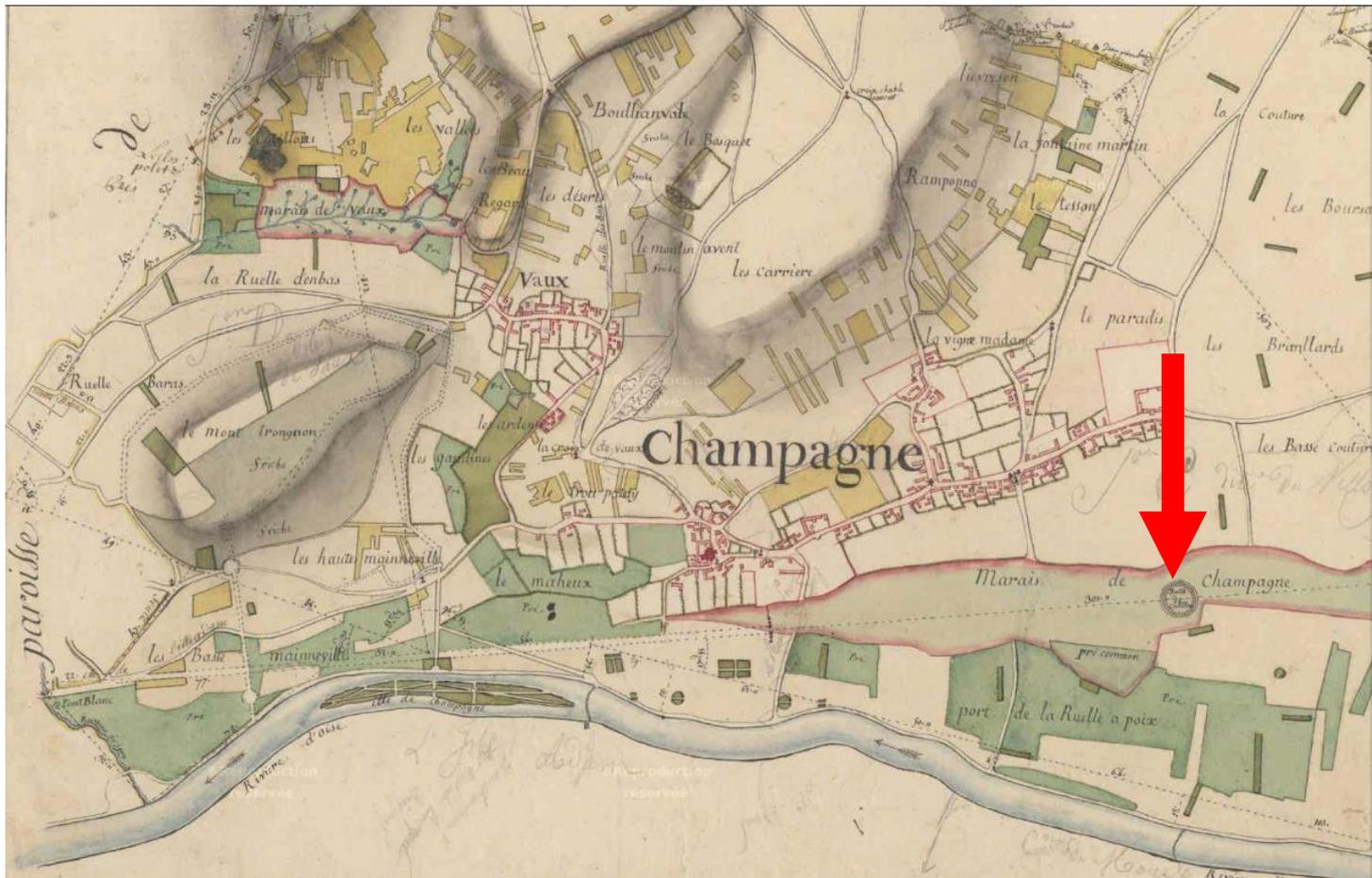
En cas de danger, la basse cour servait de refuge à la population des alentours immédiats.

Souvent, cette basse-cour n'existe plus et il est difficile de savoir si une motte a possédé originellement une basse-cour, ou non.

La basse-cour, lorsqu'elle existait, formait avec la motte un ensemble indissociable. Cet ensemble «motte et basse-cour» constitue la catégorie des habitats fortifiés.

Certaines mottes étaient sans basse-cour et ne portaient qu'une simple tour de vigie en bois, sans habitat. Mais la fonction militaire qu'elles ont assurée permet de les placer dans la catégorie des «mottes castrales».

La motte de Champagne en est un exemple.



A Champagne-sur-Oise, le plan d'Intendance fait ressortir en vert le marais qui correspond à un ancien lit de l'Oise. Il y figure également la Butte du Catillon, une ancienne motte castrale, citée dans la Prisée du comté de Beaumont en 1375. Les fouilles effectuées en 1991 par F. Suméra et en 1993 par J-C. Durand précisent que le sommet de cette butte émergeait à 27,70 m. Elle occupait l'extrémité orientale d'une zone allongée dominant les environs, qualifiés de *Marais de la Noue* et elle était entourée par deux paléo-chenaux. Le village s'est par la suite développé en pied de coteau, en dehors de la zone inondable.

Crédit document : ADVO

Les mottes castrales ont joué un rôle considérable dans la formation et le développement de nos villes et villages. Certaines, abandonnées en campagne, sont victimes du développement agricole comme celle de Champagne sur Oise où les terres répandues par les labours successifs ne permettent plus sa détection que par la photographie aérienne. Les autres, oubliées de notre mémoire collective et laissées à l'abandon, sont dégradées soit par la végétation qui y pousse soit même car leurs buttes sont devenues des lieux de pratique pour le moto-cross ou le trial, comme à Noisy-sur-Oise.

Les mottes castrales sont devenues très rares et méritent une protection et une vigilance particulière, car elles constituent un témoignage très fort d'un passé douloureux, que l'on doit sauvegarder et protéger. La liste des mottes disparues du Val d'Oise est longue : Baillet, Bruyères, Champagne, L'Isle-Adam, Montmorency, Sarcelles, Villiers-le-Bel, etc...

### ***L'origine des fortifications tronconiques de terre et de bois ?***

L'imprécision du vocabulaire employé dans les anciens textes ne nous permet pas de connaître avec certitude quand ces éléments défensifs constitués par les mottes castrales apparurent dans notre pays.

Après la conquête romaine et pendant toute la période gallo-romaine jusqu'au Vème siècle, sur tout le territoire national, les édifices de défense étaient construits en pierres jointées au mortier de plâtre.

On admet couramment aujourd'hui que les fortifications circulaires en terre seraient apparues, dans les dernières décennies du Xème siècle ou les premières du XIème siècle, entre les pays du Rhin et ceux de la Loire Moyenne.

Pour ces territoires, l'époque correspond aux invasions des Vikings danois.

Une hypothèse suggère qu'elles furent apportées par ces envahisseurs.

Les archéologues Jean-François et Jean-René Maréchal assimilent les mottes castrales circulaires aux «Terpen» des Pays-Bas par opposition aux «Curtis» carolingiennes qui étaient des enceintes quadrangulaires.

Ils s'appuient également sur les écrits d'Ordéric Vital qui ne commence à employer le terme *motte* que vers 1140, alors qu'avant il employait dans ses écrits les mots *castellum*, *haga* ou *haia*.

Peu d'archéologues retiennent cependant cette hypothèse.

Une chose est cependant certaine, c'est que la construction d'une vaste ligne de défense dans le Vexin contre les incursions des Vikings débuta sous le règne du carolingien Charles-le-Chauve (823-877) et que c'est l'époque où l'on y vit apparaître les levées de terre défensives circulaires.

Y avait-il déjà des mottes castrales parmi les *castella* que construisaient vers 860 les seigneurs et propriétaires locaux pour se protéger des incursions des Vikings, et dont le roi Charles le Chauve ordonnait la démolition par peur d'être supplanté militairement par ses vassaux?

Rien ne permet de le supposer.

Ce dont nous sommes sûrs également, c'est qu'à partir du traité de Saint-Clair sur Epte accordé par Charles-le-Simple, qui octroyait en 911 une partie du Vexin au chef normand Rollon, on fit de part et d'autre de la frontière naturelle de l'Epte édifier ce type de fortifications de terre.

A partir de l'an mil s'amorça au pied des mottes castrales le développement des premiers bourgs, ancêtres de nos grandes villes régionales (Gisors, Pontoise, l'Isle-Adam, Beaumont, Luzarches...).

Si l'on s'en tient aux données connues à l'heure actuelle, ce type d'habitat fortifié serait d'abord apparu dans nos régions pour se répandre par la suite vers le Nord, le Nord-Est, l'Est, puis le Sud-Est pour atteindre au XIIIème siècle l'Europe orientale.

Pour confirmer cette hypothèse, il nous faudrait déterminer très rigoureusement la date à laquelle elles furent construites dans chaque région.

Hélas, nous n'en avons pas encore les moyens et peu d'entre elles ont fait l'objet de fouilles archéologiques. Des prospections sont en cours sur les sites de Saint-Brice-sous-Forêt (la motte Hugo) et de Pierrelaye (la petite butte).

### ***Les mottes castrales de nos forêts***

Dans notre région, le roi carolingien Louis le Chauve fit constituer une ligne défensive sur le cours de l'Oise, pour empêcher les Vikings de remonter la rivière.

Ces défenses consistaient en la fortification des ponts de bois qui existaient alors sur l'Oise à Saint-Martin près de Pontoise, à Auvers-sur-Oise et à Beaumont-sur-Oise.

A Beaumont, le pont de pierre ne sera construit par les moines de Saint-Léonor qu'au XIIème siècle. Pour les récompenser, une charte datant du comte Mathieu Ier leur octroyait cent sous beauvoisins de droit de travers à prendre chaque année sur ce pont et dix mines de sel.

A Pontoise, la présence d'un pont en pierre n'est attestée qu'à partir de 1090 et une charte communale de 1188 précise que le passage par Pontoise sera rendu obligatoire pour toute voiture attelée de 4 chevaux souhaitant traverser l'Oise par le pont d'Auvers.

En complément de la fortification des ponts, il fit construire des mottes castrales sur les îles à l'Isle-Adam et Champagne-sur-Oise. Ainsi pour contrer les incursions des Vikings remontant la rivière de l'Oise, il y avait au moins cinq forteresses sur un linéaire de rivière de 20 km! Elles étaient espacées de 5 à 7 kilomètres, ce qui constitue un système de défense et d'alerte particulièrement serré. Nous ne pouvons que le comparer à celui mis en place pour prévenir l'arrivée des envahisseurs le long de nos côtes de la Manche à l'Atlantique et dont les signaux étaient transmis à vue ! Ce système défensif fut complété par l'installation de buttes castrales destinées à la surveillance des principales routes qui partaient de Paris vers le Nord et qui traversaient l'Oise par les ponts susnommés.

Les anciennes voies d'accès Nord-Sud encadrant nos massifs forestiers de Carnelle, l'Isle-Adam et Montmorency étaient:

- L'ancienne voie romaine qui reliait Beauvais (Caesarodunum) à Paris (Lutetia) et qui passait par Beaumont-sur-Oise. Cette «*Vieille voie de Beauvais*» est mentionnée dans la charte de la commune de Chambly de 1173. Après l'agglomération de Beaumont son tracé n'a jamais été reconnu en pied de la forêt de Carnelle. Mais elle présente par la suite un tracé rectiligne sur 10,5 km entre Montsoul et Saint-Denis, en passant par les villages de Domont et Saint-Brice-sous-Forêt,
- L'ancienne voie romaine qui reliait Rouen (Rotomagus) à Paris (Lutécia) et qui passait par Pontoise (Brisa Isara). Cette voie est encore de nos jours appelée la «*Chaussée Jules César*». A Pontoise, le passage sur l'Oise s'effectuait à la hauteur de l'île Saint-Martin sur laquelle était un pont en bois attesté par N. Taillepied dans sa monographie. Il nous informe qu'en 1684 : «*Pour la commodité des bateaux, Mgr Emmanuel Théodore [...] abbé de Saint-Martin, a fait retirer du fond de la rivière quantité de grands et gros pieux de bois des piles dudit pont, au fondement desquelles on a trouvé beaucoup de pièces de monnaie de cuivre à l'effigie de Jules César. Le bois était encore fort dur, mais noir comme du charbon*». Lors de la canalisation de la rivière au XIX<sup>ème</sup> siècle, il fut trouvé à cet emplacement des «*pilotis en chêne, au corps plus dur que le fer, enfoncés dans l'île ; ils opposaient une digue à l'action du courant et servaient de soutiens au gué empierré qu'il fallut alors démolir*». Après Pontoise, la Chaussée Jules-César passait par le cimetière gaulois de Pierrelaye, Taverny, Franconville et Ermont,
- La voie Amiens (Augustomagus) à Paris (Lutécia) décrite par A. Dutilleux comme passant par Luzarches, Ecoen, et Sarcelles.

Au haut moyen-âge, le trafic sur le pont d'Auvers était au moins aussi important que celui passant sur le pont de Pontoise. Ce qui laisserait supposer un possible axe de circulation Paris-Dieppe par Gisors ou Clermont.

L'hypothèse de cet axe est reprise par l'archéologue Gérard Ducoeur, dans son article *Les Voies romaines dans le Nord du Bassin Parisien* en 1973.

Il semble plus probable que la cherté des droits de travers sur le pont de Pontoise soit plutôt la vraie raison du trafic important sur ce pont.

Sandrine Robert, dans son travail de doctorat à l'Université Paris I en 2003, fait passer cet itinéraire en pied Ouest de la butte témoin de Montmorency, par Méry, Taverny, Calmetta (Saint-Leu) et Ermont.

Le passage sur tous ces axes routiers était surveillé et contrôlé par des mottes castrales que nous retrouvons à Asnières-sur-Oise, Saint-Martin-du-Tertre et Montmorency.

## La motte castrale de l'Isle-Adam

C'est en 865 que le roi Charles le Chauve fit construire une tour défensive en bois sur la plus grande des trois îles de l'Isle-Adam, actuellement île du Prieuré.

Était-ce une motte castrale ? Certainement, mais nous n'en avons plus aucune trace visible, autre que des sources manuscrites. Les fouilles archéologiques effectuées en octobre 2005 n'ont trouvé aucun vestige de cette première construction qui fut incendiée et détruite à l'automne 885 par le Viking Siegfried. Un fragment de mur dont la largeur n'a pu être estimée mais qui devrait avoisiner les deux mètres, fait penser que ce mur pourrait être le soubassement de la grosse tour du château fort construit par Adam 1er de l'Isle vers l'an mil, quand le roi Robert le Pieux lui confia la garde du passage de l'Oise contre de nouvelles incursions possibles des Vikings danois.

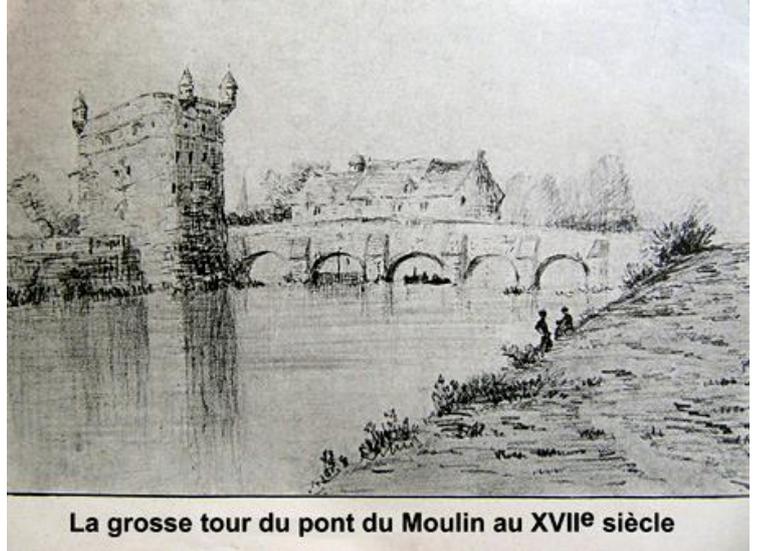
Les premiers textes connus qui évoquent ce château fort maçonné de l'Isle-Adam datent de 1014, lorsqu'Adam 1er fera construire en face de son château un prieuré pour recevoir les reliques de Saint-Godegrand.

Le château, hormis sa grosse tour, sera rasé en 1527 quand Charles de Villiers cèdera sa seigneurie à son cousin le connétable Anne de Montmorency.

Le prince François Louis de Bourbon-Conti en 1709 fera détruire cette grosse tour pour construire à la place le bâtiment de la conciergerie.



Fragment du mur de la grosse tour ?

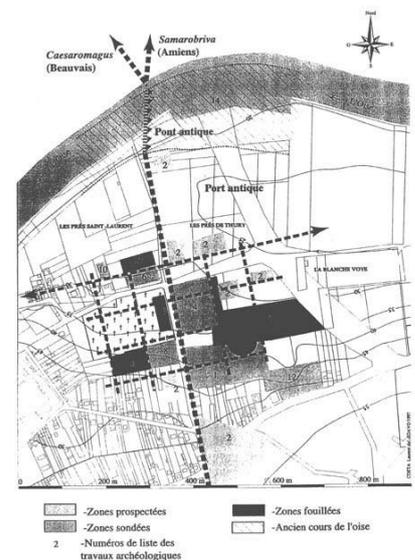
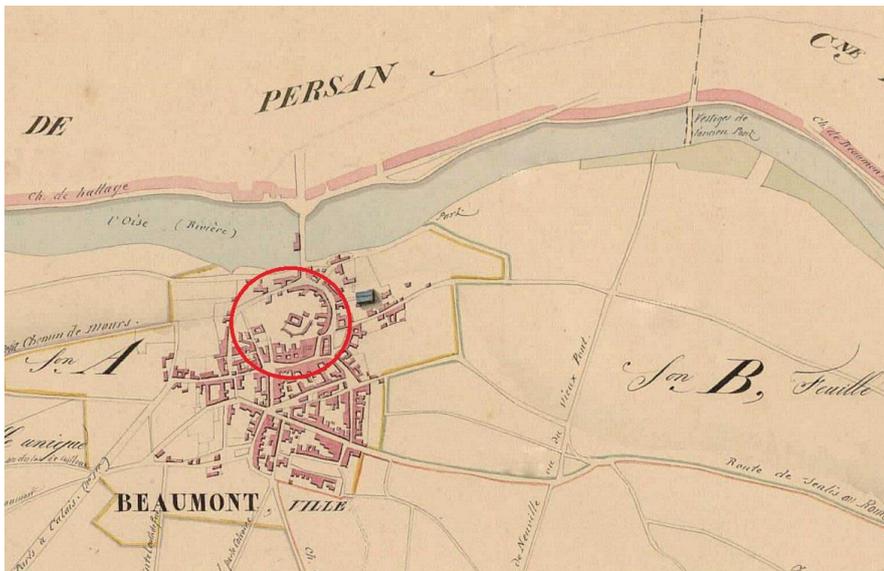


La grosse tour du pont du Moulin au XVII<sup>e</sup> siècle

Crédit photos : Les Amis de l'Isle-Adam

## La motte castrale de Beaumont-sur-Oise

Avant la conquête romaine, un oppidum gaulois (lieu fortifié) sur la colline gardait le gué sur la rivière de l'Oise, point de passage obligé, situé à la jonction des territoires des tribus Bellovaques, Véliocasses et Parisii.



Ces cartes montrent le passage de l'ancienne voie romaine en pied de la motte castrale de Beaumont-sur-Oise (entourée en rouge) et la position de l'ancien pont sur l'Oise. La ville gallo-romaine (*Bellus Mons* ou *Bellomonte*) aurait été édifée selon Monique Wabon du 1<sup>er</sup> siècle au III<sup>e</sup> siècle. Elle était implantée dans la plaine, en contrebas de la colline où se trouvait déjà un petit *castellum*, le long de la voie antique reliant Paris à Beauvais et Senlis, qui avait une largeur de 15 à 20 mètres. Beaumont était une ville considérable pour l'époque, avec près de 5.000 habitants et une superficie de 25 hectares. Elle fut pillée et rasée au III<sup>e</sup> siècle lors des invasions barbares et la mémoire de ce carnage perdue dans le nom de son ancien emplacement : *les prés de Toury*, qui est une corruption du mot *Tuerie*. Elle fit place sous les Mérovingiens à un village de bois et de chaume.

Crédit : ADVO – Ville de Beaumont-sur-Oise

Selon les anciens écrits le mont Bellus avait été fortifié par les Romains d'un *castellum* (petit fortin maçonné). Il fut certainement détruit et rasé lors des invasions franques.

L'archéologue Christophe Toupet qui y fit des fouilles l'hiver 1988-1989 n'en a pas retrouvé les traces, ni d'ailleurs aucun élément mérovingien, mais un grand nombre de sépultures avec sarcophages en pierre datant du X<sup>ème</sup> au XII<sup>ème</sup> siècle.

A la fin de son rapport, il note :

*«Pourtant au Sud-Ouest, nous avons mis en évidence une motte castrale.*

*Cette motte a été arasée en tous sens : partiellement au Nord-Est au début du XII<sup>ème</sup> siècle pour construire un donjon en pierre (construction sous Mathieu 1<sup>er</sup> – 1090-1151) ; au Sud et à l'Ouest à la fin du XIII<sup>ème</sup>, début du XIV<sup>ème</sup> siècle pour la construction d'une grande enceinte militaire à tours rondes pleines qui l'a endommagé à moitié.*

*A l'Ouest du donjon, nous connaissons la motte à moitié (Nord-Sud) sur environ 28 mètres et dans sa grande longueur au moins sur 42 mètres.*

*On pourrait estimer la motte à environ 55 mètres de côté à sa base ; les sédiments conservés en élévation à mi-pente font 5 mètres de haut, soit environ une hauteur de 10 mètres au sommet.*

*Les fossés sont variés : celui reconnu au Nord-Ouest fait 5 mètres de large pour 2 mètres à 2,5 mètres de profondeur ; à l'Est un élargissement notable de ceux-ci, plus de 10 mètres de large sur une profondeur largement supérieure à 2,5 mètres (reste à préciser).*

*Une fosse a été reconnue sur la motte, elle a livré un matériel qui pourra peut-être aider à la datation de la motte.*

*Les fossés apparemment stériles ne pourront régler ce problème de datation».*

Cette question de datation de la construction de la motte est effectivement intéressante, car nous savons par les textes qu'au début du X<sup>ème</sup> siècle (920-925) les chanoines de Saint-Lunaire-de-Pontual, près de l'estuaire de la Rance, quittèrent leur établissement sous la pression des incursions vikings pour mettre en lieu sûr leurs reliques de Saint-Léonor.



Maquette du prieuré Saint-Léonor à Beaumont-sur-Oise, bâti sur la motte castrale au X<sup>ème</sup> siècle.

Crédit : Musée archéologique du Val-d'Oise

Ils se mirent sous la protection royale carolingienne, à Beaumont-sur-Oise, où ils découvrirent les reliques de Saint-Etretual, qui était un prêtre et un homme très illustre de cette époque.

Il était l'abbé de l'abbaye de Tussonval, située approximativement entre Mours et Noisy-sur-Oise.

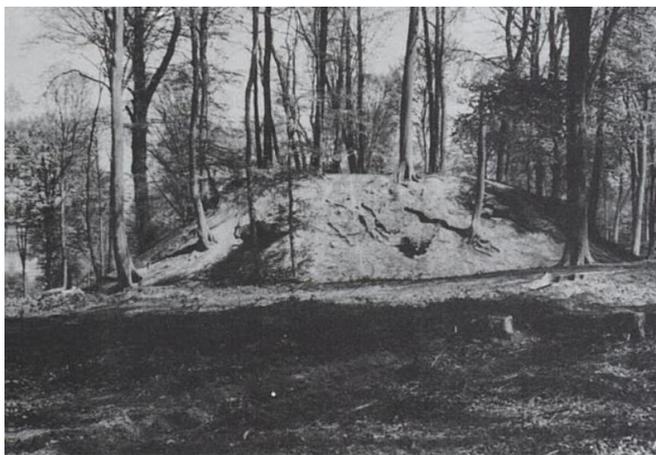
Cette abbaye est citée dans plusieurs diplômes mérovingiens et disparue à l'époque Carolingienne, sans doute à la suite des raids vikings.

Or les travaux de Christophe Toupet démontrent que les moines de Saint-Lunaire-de-Pontual qui ont construit la collégiale carolingienne Saint-Léonor ont démonté des bâtiments de bois constitués de gros poteaux de 40 centimètres de côté avec sablière basse et pavement de pierre, datant d'une période antérieure.

La motte castrale aurait existé avant l'édification de la collégiale Saint-Léonor par les moines de Saint-Lunaire-de-Pontual, et donc bien antérieure à la fondation par les rois carolingiens du fief de Beaumont-sur-Oise, attribué à Yves 1<sup>er</sup> l'ancien, seigneur du Pecq, à la fin du X<sup>ème</sup> siècle, entre 966 et 989.

## La motte castrale d'Asnières-sur-Oise

Signalons la présence d'une petite motte féodale en bordure Nord de la forêt de Carnelle, au lieu-dit *La Motte*, à la rupture de pente dominant Asnières-sur-Oise. On y accède par le carrefour de la Motte, en prenant le chemin le long de la route, puis en empruntant le premier chemin sur la gauche. Ici, de sous les frondaisons de la forêt, émerge la silhouette d'une ancienne motte castrale ayant onze siècles d'usage et d'abandon. Depuis ce point, l'on pouvait surveiller la vallée et la traversée du gué sur la rivière de l'Oise, au passage de la voie romaine menant de Lutèce (Paris) à Caesaromagus (Beauvais) et Samarobriva (Senlis).



Motte d'Asnières-sur-Oise. Crédit photos : André Châtelain dans son ouvrage *Châteaux forts et féodalité en Ile de France, du XIème au XIIIème siècle*.

L'élévation de la motte est encore importante. Elle est haute d'environ 8 mètres et est ceinturée par un fossé. Son sommet présente une plate-forme d'une dizaine de mètres de diamètre. Une seconde éminence lui est accolée. Elle pourrait être l'ancienne basse-cour la complétant en contrebas, qui s'efface sous la végétation.

## La motte castrale de Saint-Martin du Tertre

Avec une altitude de près de 200 mètres, la colline de Saint-Martin-du-Tertre forme l'extrémité Sud du massif de la forêt de Carnelle.

Une ancienne motte castrale y avait été construite à la cote de 194 mètres.

Son tertre sommital naturel de 130 mètres de diamètre est d'une rotondité absolument parfaite.

Le pré-inventaire des fortifications de terre du Val d'Oise, réalisé en 1994 par Marie-Claire Coste pour le SDAVO, en donne la description suivante :

«*Sur la carte au 1/5000ème, une butte culminant à 194 m avait été observée à Saint-Martin-du-Tertre.*

*Sur le terrain, il a été vu une butte naturelle de taille assez importante. Un fossé profond entoure cette butte sur trois côtés (au Sud, il a sans doute disparu avec les constructions récentes). A son sommet, il n'a pas été trouvé trace d'un aménagement quelconque pouvant montrer l'existence antérieure d'une motte ou d'une construction. La végétation était déjà bien avancée et les ronces ont pu nous masquer des traces».*

L'examen des sources écrites met en évidence diverses mentions anciennes de ce site à Saint-Martin-du-Tertre.

Les documents les plus anciens remontent à la période carolingienne.

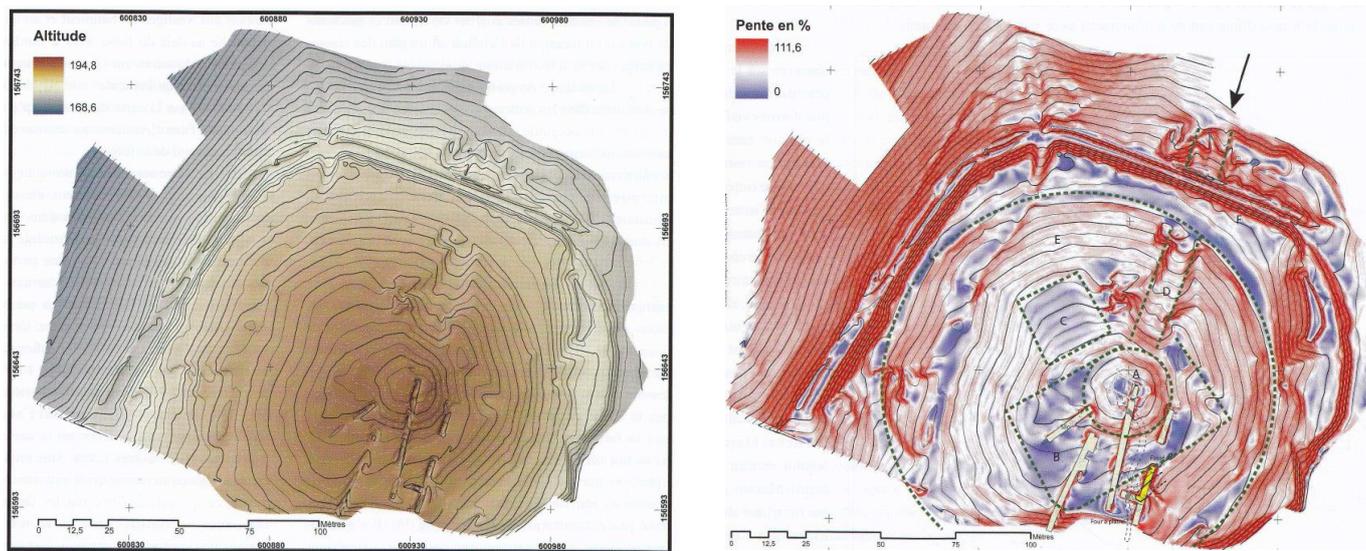
La «*cella Sancti-Martini in monte Jocundiaco*» est mentionnée dans la mense conventuelle de l'abbaye de Saint-Denis en 832, confirmée en 862 par Charles le Chauve.

Certains attribuent ce lieu à Saint-Martin-de-Montjavout, mais la présence d'une *cella* (petit bâtiment ou petit enclos) appartenant à l'abbaye de Saint-Denis à Saint-Martin-du-Tertre à l'époque carolingienne est fort vraisemblable et semble confortée par un document daté de 1153 qui parle de la fondation d'une *villa* sur une terre inculte appartenant à Saint-Denis, près de la maison de Saint-Martin sur la colline : «*Postulavit reverea idem comes ut sibi villam liceret construere, non longe illinc, in terra sancti Dyonisii inculta juxta locum qui dicitur ad domnum Martinum in Colle* ».



Sur la carte d'Etat-Major, la motte castrale de Saint-Martin du Tertre et un fossé quadrangulaire extérieur apparaissent clairement.

L'intervention archéologique effectuée en 2004 par François Gentili et Ivan Lafarge, au lieu-dit *Le vieux château* à Saint-Martin-du-Tertre n'a pas réussi à découvrir de traces de la première motte castrale en bois. Elle a cependant retrouvé les traces de la tour construite au XII<sup>ème</sup> siècle et des tessons de céramiques alimentaires avec une abondance de pots à cuire, dans un secteur qui pourrait correspondre à la basse-cour. Les céramiques trouvées datent de la moitié du XII<sup>ème</sup> siècle au XIII<sup>ème</sup> siècle. Lors des fouilles, aucun objet datant du haut-moyen-âge n'a pu être trouvé. Les tessons les plus anciens dataient de la seconde moitié du XII<sup>ème</sup> siècle. Le XIV<sup>ème</sup> siècle, moins représenté, pourrait constituer la dernière phase d'occupation du site. Les fouilles ont montré l'absence d'apport important de terre de remblais sur la motte, ce qui démontre clairement le caractère naturel du tertre. La motte castrale avait un diamètre de 30 mètres à sa base. Le sommet était occupé par un bâtiment castral quadrangulaire et maçonné de 5 mètres de large, dont les murs avaient 45 centimètres d'épaisseur. La longueur de cette construction a été estimée à 10 ou 11 mètres, mais n'a pu être confirmée. L'ensemble mesurait une vingtaine de mètres de hauteur. La datation de cette tour est établie pour la période 1160 - 1180. Une cloison partageait l'espace intérieur en deux salles. Cette cloison paraît avoir été rajoutée après la construction. Les débris des matériaux de construction trouvés dans les remblais du fossé montrent que l'intérieur de la construction était enduit de plâtre peint. L'ensemble est donc fortement apparenté aux tours-salles du XII<sup>ème</sup> siècle.



Plan topographique de la motte castrale de Saint-Martin-du-Tertre. Crédit : Revue archéologique du Vexin Français et du Val d'Oise – n° 43

La présence d'un petit four à plâtre en pied de la butte démontre qu'à l'époque de sa construction, le mortier de plâtre pouvait être fabriqué sur place, à partir des blocs de gypse qui étaient acheminés pour la construction.

L'accès principal au tertre sommital était situé au Nord/Nord-Est, dans la direction d'Asnières-sur-Oise, ce qui semble correspondre à une jonction avec le chemin d'Asnières à Saint-Martin-du-Tertre, figuré sur la carte de Cassini et qui passait non loin.

Le premier fossé entourant la construction avait 7 mètres de largeur et était profond de 2 mètres en-dessous du sol naturel.

Il présentait un profil à fond plat de 3 mètres de largeur.

La nature du terrain sablonneux explique la présence dans le fossé de poteaux de 30 à 50 centimètres de diamètre profondément enfoncés. Ils devaient servir au maintien du clayonnage des parois du fossé.

La stratigraphie du fossé démontre qu'il a été remblayé au cours du XIV<sup>ème</sup> siècle, en partie avec les restes de l'édifice incendié. Le remblai extérieur au fossé était constitué vraisemblablement par les terres de creusement. Il y avait certainement un talus palissé au sommet.

La microtopographie du site a permis de voir que légèrement en contrebas, il y a une seconde terrasse de forme quadrangulaire, entourée également par un fossé. Elle englobe le tertre sommital et mesure 63 m x 40 m. Ce méplat, en partie sondé, a livré quelques vestiges médiévaux, dont notamment un silo du XII<sup>ème</sup> siècle. Son interruption au Sud montre qu'il existait un accès secondaire, vers Saint-Martin-du-Tertre. Cet accès était empierré et avait une largeur de 2,20 mètres. L'empierrement présentait des traces de creusement irrégulier d'ornières, dont la largeur n'a pu être déterminée. Ce second accès desservait peut-être la basse-cour.

L'étude sur ordinateur des zones de visibilité depuis les sites de Beaumont-sur-Oise et Saint-Martin-du-Tertre montre qu'elles se complètent parfaitement.

Beaumont couvre la vallée de l'Oise de Butry jusqu'à l'Est de Bruyères-sur-Oise.

Saint-Martin-du-Tertre couvre l'intégralité de la Plaine de France.

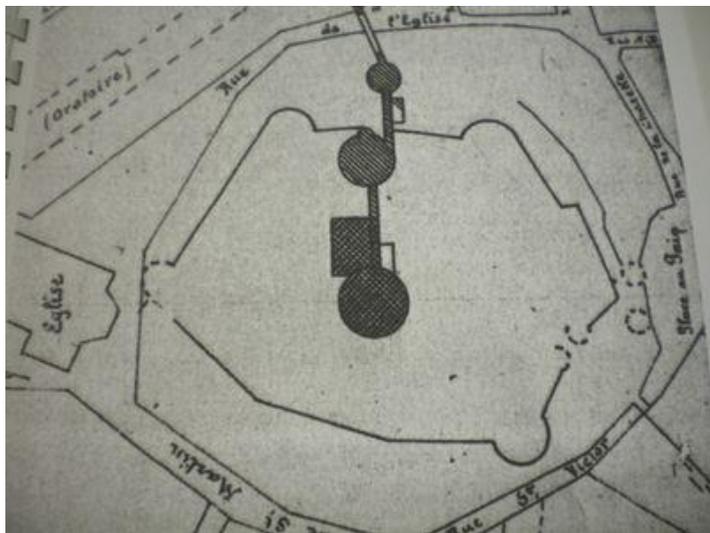
Les deux zones offrent donc une vision à 180° vers Paris.

Ces deux sites ne sont en revanche pas visibles l'un de l'autre en vision directe, mais on peut imaginer que la motte d'Asnières-sur-Oise pouvait servir de relais.

## La motte castrale de Montmorency

La ville est située sur un promontoire qui, au Sud, domine la vallée de Montmorency et au Nord, la Plaine de France.

Cette situation en a fait un lieu d'observation et un point stratégique où une motte castrale en partie artificielle fut édiflée au IX<sup>ème</sup> siècle.



Plans extraits du diagnostic archéologique effectué par Claude de Mecquenem, Olivier Bigot et Nadine Mahé en 2003 pour le compte du SRA d'Ile de France.

L'image de gauche représente l'implantation de la tour Trompette, haute de cinq étages, construite à l'emplacement de l'ancienne motte féodale. Elle renfermait les archives du duché de Montmorency et était le lieu où les vassaux venaient rendre hommage. Le premier château des Montmorency construit en pierre au XII<sup>ème</sup> siècle, s'élevait plus au sud sur un promontoire dominant le vallon de la fontaine Saint-Valéry.

L'image de droite représente l'implantation du bourg castral au moyen-âge :

- 1 – Enceinte castrale,
- 2 – Basse-cour,
- 3 – Collégiale Saint-Martin.

Elle contrôlait les axes de passage venant des faubourgs de Saint-Denis et qui allaient vers Pontoise, Senlis, Beauvais, Rouen et Amiens.

Le site, occupé actuellement par le lycée Turgot, conserve toujours la structure circulaire autour de laquelle se développa le bourg antique.

Il a été à plusieurs reprises reconstruit et réaménagé ; aucune donnée archéologique n'a permis de retrouver traces de vestiges ou même de l'emplacement exact de la motte castrale initiale.

Seules les recherches documentaires nous permettent d'affirmer qu'une motte existait bien sur cet éperon rocheux.

Brigitte Bédos, dans sa thèse *La châtelainie de Montmorency des origines à 1368* affirme que la motte fut construite pour lutter contre les invasions vikings par Robert le Fort sur l'ordre de Charles le Chauve, en même temps que le *castrum* de Gonesse.

Elle signale aussi qu'elle ne résista pas à l'assaut viking de 886 et qu'elle fut alors détruite.

Selon l'abbé Lebeuf, sous le règne de Lothaire, en 978 l'empereur d'Allemagne Othon II aurait assiégé et détruit la forteresse de Montmorency avant d'aller attaquer Paris.

La motte castrale aurait donc été reconstruite entre 886 et 978.

Les textes rapportent également qu'en 996 le roi Robert II le Pieux, lassé des frasques de son indiscipliné vassal Bouchard le Barbu et pour l'éloigner un peu, lui concéda le castrum de Montmorency qui était alors en piteux état.

Les sondages archéologiques confirment la présence d'un substrat sableux dans lequel les structures conservées les plus anciennes sont de la seconde moitié du XII<sup>ème</sup> siècle ou du début du XIII<sup>ème</sup> siècle.

Aucun mobilier résiduel révélateur d'une occupation antérieure au XII<sup>ème</sup> siècle, n'y a été recueilli.

## Bibliographie

- Pré-inventaire des fortifications de terre du Val d'Oise, réalisé en 1994 par Marie-Claire Coste pour le SDAVO,
- Les mottes féodales en pays de France, Revue Vivre en Val d'Oise – 1994,
- Le «vieux château» à Saint-Martin-du-Tertre - Revue Archéologique du Vexin Français et du Val d'Oise – 2009 - n° 41,
- La collégiale carolingienne Saint-Léonor de Beaumont-sur-Oise par C. Toupet - Rapport de fouille, SDAVO,
- Bulletin d'informations municipales de la commune de Saint-Martin-du-Tertre – Juin 2004,
- Diagnostic archéologique, Montmorency, Lycée Turgot – SRA d'Ile de France – 2003,
- Mémoire de Maîtrise d'histoire de l'Art et d'Archéologie de Séverine Huard – Université Paris X – Octobre 2000,
- Les odonymes ou noms de routes du Vexin français par Sandrine Robert – Courrier scientifique du Parc naturel régional du Vexin français – n°4 – 2008,
- Les itinéraires anciens traversant le Val d'Oise par Sandrine Robert – Bulletin archéologique du Vexin Français et du Val d'Oise – n°38 – 2007,
- Les fortifications circulaires isolées en France de Jacqueline Soyer - Annales de Normandie, 15<sup>ème</sup> année - n°3 – 1965,
- Châteaux forts et féodalité en Ile de France, du XI<sup>ème</sup> au XIII<sup>ème</sup> d'André Châtelain,
- Recherches historiques, archéologiques et biographiques sur la ville de Pontoise – l'Abbé Trou,
- Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789 – Henri Martin - Tome 2,
- Annales de Flodoard - Partie 1 (877-944) et partie 2 (945-978) – Site de Philippe Remacle,
- Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast – L'Abbé Dehaisnes,
- Recueil des historiens des Gaules et de la France (Tomes 7 et 8) par Dom Bousquet.

